



Information municipale

Le plan départemental de gestion de la canicule

L'été arrive avec des risques de fortes températures. Rappelons les quelques précautions qui s'imposent pour les personnes âgées ou fragiles. Par exemple :

- sortir aux heures les plus fraîches (avant 10 h et après 18 h),
- tenir son appartement au frais (fenêtres et volets fermés),
- boire souvent même en petite quantité,
- s'humidifier le visage et les membres ou prendre des douches...

Il est demandé aux personnes seules, âgées ou handicapées (quel que soit leur âge) de se faire connaître en Mairie (tél. 04 77 53 92 00) pour une aide éventuelle en cas de fortes chaleurs.

Ce plan fait naturellement appel à la solidarité de l'entourage des personnes fragiles. Chacun d'entre nous doit veiller et signaler en Mairie toute personne âgée ou handicapée qui serait isolée et aurait besoin d'aide.

Rappel : travaux dans le centre-ville

Dans le cadre des travaux en cours rue de la République, de la Banque Populaire jusqu'à la Boulangerie Roquier, la circulation et le stationnement seront interdits au droit du chantier, **du 4 juillet au 28 octobre 2016** (sauf pour les riverains). La rue de la République sera en sens unique descendant avec obligation de tourner à gauche devant le magasin Carrefour City pour pouvoir tourner à droite, rue Victor-Hugo. Le sens d'accès au stationnement, Place Gambetta, est lui aussi modifié. Enfin, pendant toute la durée des travaux, le stationnement en épi devant Carrefour City est supprimé. Des bacs à plantes et des barrières de protection seront installés.

La collecte des déchets ménagers se met à l'heure d'été **du 4 juillet au 4 septembre 2016**. Si vous êtes habituellement collectés le mardi et le samedi, notez que pendant la période estivale la tournée du samedi est avancée au vendredi matin (pas de changement pour le ramassage du mardi et les semaines paires ou impaires).

Plus d'infos sur www.infosdechets.fr

La piscine municipale est ouverte jusqu'au **28 août 2016**, tous les jours de 13 h à 19 h, sauf le 14 juillet et le 15 août.

Rappels :

- interdiction d'accès aux enfants de moins de 11 ans non accompagnés d'un adulte,
- tarifs d'entrée (hors carte) inchangés,
- Carte-famille mensuelle réservée aux Talaudiérois pour 1 ou 2 adultes + leurs enfants ou leurs petits-enfants : 40 €.

Pass-résident et/ou Carte-famille : se rendre en Mairie muni d'une pièce justificative de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo de chacune des personnes concernées.

La Talaud'hier et de demain vous fait voyager dans le temps ! Ne manquez pas les rendez-vous de cette double exposition en plein air au Clos Brossy les **2 et 3, 9 et 10 juillet** de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Au programme : photos anciennes, films, projets contemporains...

Expo quizz dans le hall de la Mairie : venez jouer en associant vues anciennes et photos récentes de la commune à l'aide du bulletin disponible au dos de cet Info-Flash.

RAPPEL DES FERMETURES ESTIVALES**Les structures municipales****Le Centre Culturel Communal Le Sou :**

Cinéma : reprise le 26 août à 19h

Spectacles : ouverture de saison le 10 septembre

La Maison de la Nature : du 2 au 15 juillet et du 1^{er} au 16 août

La Maison du Patrimoine et de la Mesure :

du 29 juillet à 18h au jeudi 1^{er} septembre à 14h.

La Vitrine : du 17 juillet au 15 août.

La Bibliothèque : du 14 au 16 juillet, du 9 au 13 août et les samedis de juillet et août (sauf le 2/7).

Les boulangeries

ROQUIER (Ex.DESORME) 33 rue de la République :

pas de fermeture - À noter : pendant le mois de juillet la boulangerie Roquier sera ouverte tous les dimanches.

LE FOURNIL de Philou et Marie, 6 rue de la Chazotte :

du 13 au 22 août inclus.

L'ATELIER GOURMANDISES (Ex.GARRAT), 6 rue Victor-Hugo :

du 26 juin au 1^{er} août inclus.



Pôle Jeunesse

- **Juillet** : déménagement du Pôle Jeunesse, le 18 juillet 2016 nous investissons les nouveaux locaux du Pôle jeunesse dans l'ancien centre médico-social, situé rue Évrard.

- **Août** : fermeture annuelle du Pôle Jeunesse **du 1^{er} au 21 août inclus**. Réouverture le lundi 22 août. Reprise des permanences de la Mission Locale le lundi 5 septembre.

La cérémonie officielle du 14 juillet

aura lieu devant le Monument aux morts à 11 h. Un spectacle pyrotechnique combiné au show laser sera tiré à 22 h 30 en bas de la rue de la Goutte. Un balisage indiquant le lieu du spectacle et le parking sera mis en place à partir de la rue Evrard. Des bancs seront réservés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

La cérémonie des anniversaires de mariage

aura lieu le **dimanche 16 octobre**. Elle s'adresse aux couples habitant La Talaudière qui ont 50, 60, 65, 70 ans de mariage dans le courant de l'année 2016. Si vous souhaitez y participer, pensez à vous faire inscrire en Mairie jusqu'au 2 septembre 2016 (vous munir de votre livret de famille).

La cérémonie des nouveaux habitants

aura lieu le 8 octobre 2016, au Pôle festif. Les nouveaux Talaudiérois arrivés sur la Commune entre septembre 2015 et septembre 2016 qui souhaitent participer à la traditionnelle cérémonie d'accueil peuvent dorénavant déjà se faire connaître à l'accueil de la Mairie ou par courriel à l'adresse contact@mairie-la-talaudiere.fr

La date retenue pour cette cérémonie conviviale sera communiquée dans notre prochain Info-Flash.

Le covoiturage devient une forme de déplacement de plus en plus plébiscitée, en particulier sur des trajets quotidiens comme le déplacement domicile-travail. Afin d'encourager les modes de transports partagés sur son territoire, la communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole a créé un site Internet qui recense les offres de services de covoiturages. Ne vous déplacez plus seul dans votre véhicule, mettez en partage vos places passagers sur www.covoiturage-saint-etienne-metropole.fr.

Divers

AMI Tai Chi effectue sa rentrée à partir du **lundi 12 septembre 2016**. Quatre cours seront à votre disposition du lundi au jeudi. Pour plus de renseignements, contactez Jocelyne au **06 87 52 16 56** ou Françoise au **06 64 81 21 55**.

Le club de Marche Nordique victime de son succès ! En raison du nombre important d'adhérents cette année, nous tenons à préciser que nous ne pourrions pas accepter de nouvelles inscriptions pour la saison 2016-2017.

249

LA TRIBUNE DES LECTEURS



Prochaine réunion du Conseil municipal : **renseignements en Mairie** (ouverte au public)
Édité par la Municipalité de la Talaudière - diffusé gratuitement, reproduction et vente interdite

La Talaud'hier et de demain !

EXPO-QUIZZ ! Venez jouer dans le hall de la Mairie : associez les vues anciennes et actuelles des différents quartiers de La Talaudière à l'aide de ce bulletin.

A. _____

B. _____

C. _____

D. _____

E. _____

F. _____

G. _____

H. _____

I. _____

J. _____